

# L'Afrique du Sud

*Priscilla de Wet  
Nigel Crawhall*

Les peuples autochtones d'Afrique du Sud<sup>1</sup> amplifient leur dialogue politique avec l'État et les organisations de la société civile. Ils sont allés de la création de corps constitués identitaires (associations culturelles) à la création d'organismes représentant leurs intérêts dans les questions politiques et de développement (par exemple, les droits de propriété intellectuelle, les connaissances traditionnelles, l'environnement et l'éducation). Cependant, les voies officielles permettant leur reconnaissance par le gouvernement, semblent toujours difficiles et improductives. Le défi majeur pour les peuples autochtones est de renforcer leurs sociétés civiles et de faire porter au gouvernement et aux autres agences officielles la responsabilité de la mise en œuvre de la Constitution de 1996.

En 2005, le Rapporteur spécial des Nations Unies pour les libertés fondamentales et les droits de l'homme des peuples autochtones, s'est rendu en Afrique du Sud. Son rapport a souligné le fort engagement sud africain sur les droits de l'homme et les libertés et l'importante protection constitutionnelle dont ils jouissent. Cependant, le rapport notait aussi la faible communication entre les différents niveaux du gouvernement, la vulnérabilité de facto des autochtones, ainsi que leur marginalisation sur le terrain. En 2007, les autochtones ont demandé au ministère chargé des gouvernements provinciaux et locaux, d'expliquer comment l'État avait l'intention de suivre les recommandations du Rapporteur Spécial, mais il leur fut répondu que les fonctionnaires ne savaient pas si cela demanderait des décisions politiques.

Au niveau international, l'Afrique du Sud a joué un rôle moteur dans l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, au Conseil des droits de l'homme en juin 2006. Cependant, quand la Namibie a soumis son « aide mémoire » anti Déclaration en novembre 2006, l'Afrique du Sud est restée muette à l'Assemblée Générale devant le Groupe africain d'opposition à la Déclaration. En janvier 2007, elle a pris position au Conseil de Sécurité, mais n'a pas joué de rôle actif pour encourager les États africains à soutenir la Déclaration. Elle s'est comportée comme à son habitude, en restant solidaire du groupe africain au lieu de se conformer à ses propres priorités démocratiques.

Malgré les ambiguïtés de leur politique internationale, les diplomates sud africains continuent d'apporter leur soutien aux questions relatives aux autochtones. La signature, en septembre 2007, de la Déclaration pourrait probablement leur faciliter la tâche dans l'ensemble du système des Nations Unies.

## **Groupe de travail interministériel**

Dans le pays, le groupe de travail interministériel, sur les questions *khoe* et *san*, agissant avec un mandat du ministère des gouvernements provinciaux et locaux, a organisé une nouvelle élection pour le Conseil national des *San* et des *Khoe*, l'organe officiel qui dialogue avec l'État pour la reconnaissance de leurs droits.

Les militants autochtones ont fait part de leurs inquiétudes parce que le Conseil n'avancé pas sur la question des droits des peuples autochtones, et de la reconnaissance des autorités traditionnelles. Jusqu'à présent, un document politique élaboré par le Conseil et le

groupe de travail interministériel a été soumis au ministre, Sydney Mufamadi. On attend, à présent, son adoption. Il sera par la suite soumis aux communautés *San* et *Khoekhoe*.

Vers la fin de l'année 2007, le ministère était prêt à publier un document "critique" sur les autorités traditionnelles qui résultait de neuf années de consultations. Il est probable que la plupart des groupes *san-khoe* « revivalistes » n'arriveront pas à convaincre l'État de l'existence de leurs autorités traditionnelles. Cependant, les conclusions du document bénéficieront certainement aux organisations plus anciennes, telles que la Conférence nationale *Griqua*, qui a une ligne de conduite claire concernant les autorités traditionnelles. Les leaders *Khoe* et *San* craignent toujours que l'État n'attache trop d'importance aux questions des autorités traditionnelles et qu'il ne parvienne pas à reconnaître que la plupart des peuples autochtones survivants n'avaient pas, ou n'ont plus, de chefferie. L'État se focalise sur cette question complexe au lieu de développer une politique claire sur la reconnaissance des droits sociaux, culturels et économiques des premiers habitants.

## **La société civile**

Les efforts de la société civile pour créer une organisation "parapluie" à l'échelle du pays, la Conférence nationale consultative des *Khoe-San* n'ont pas abouti à les faire parler d'une seule voix. La cause majeure de l'échec du Conseil a été le manque de moyens financiers et de capacité administrative des organisations affiliées et des représentants des populations. La compétition pour les positions dirigeantes traditionnelles entre les individus a aussi gêné les efforts de la société civile. Des opportunistes se seraient introduits dans les processus traditionnels de dévolution de l'autorité, compliquant ainsi grandement le travail du ministère.

En 2007, trois initiatives ont été prometteuses. Le Conseil sud-africain des *San*, en coopération avec le Groupe de travail des minorités d'Afrique du sud (WIMSA) a mis en place le Hoodia Trust. Les *San* bénéficieront d'importants droits sur la vente de hoodia gordonii, une plante du Kalahari, utilisée dans des régimes alimentaires. Les produits hoodia n'ont pour l'instant pas de licence officielle, mais des centaines de versions, authentiques ou frauduleuses, sont actuellement sur le marché, en occident et en Afrique du Sud.

Un Hoodia Trust a été créé par des *San* de différents groupes ethniques. Ce trust, partie intégrante du réseau WIMSA, a réussi à négocier un partage de bénéfices avec les autochtones Nama de la Rivière Orange et avec l'association à dominante blanche, des planteurs de Hoodia. L'accord qui porte sur plusieurs millions de rands (monnaie sud-africaine) est une occasion pour les *San* de lutter contre la pauvreté et de sortir de la marginalisation actuelle. L'accord stipule que les profits des cultivateurs, iront directement aux projets de développement autochtones. Un effort commun de l'ensemble des parties portera sur le secteur privé, afin qu'il se soumette au protocole sur les droits de propriété intellectuelle. Cet accord, ainsi que des nouvelles structures, constitueront un modèle de la façon dont les peuples autochtones africains peuvent profiter de leur savoir traditionnel sur les ressources naturelles.

## **Mise à jour dans le territoire du Richtersveld**

En 2003, le Peuple Nama du Richtersveld, un territoire riche en diamants à la frontière de la Namibie, gagna un procès très important pour la protection de ses terres et de ses ressources. La Cour d'appel suprême d'Afrique du Sud a rejeté la tentative de la compagnie

minière Alexkor, de faire reconnaître, en évoquant des lois de l'époque coloniale, que les Nama n'était pas assez civilisés pour posséder de la terre. Le tribunal pour les revendications sur les terres a d'abord soutenu l'exploitation minière, mais il a été débouté par la Cour Suprême. Néanmoins, la Cour Suprême a préféré ne pas trancher pour savoir si les *Nama* avaient un titre de propriété antérieur à la création de la Cour Constitutionnelle. Celle-ci a pris une décision capitale en reconnaissant le principe de « titre de propriété autochtone », dans le cas des *Nama*. La Cour s'est appuyée sur les précédents canadien et australien pour décider que le Gouvernement actuel devait reconnaître que les *Nama* possédaient un système de droits existant bien avant le système colonial, qui n'était pas éteint.

En 2006, dans un mémorandum, le Gouvernement sud-africain a admis que les *Namas* pouvaient exercer des droits d'exploitation minière, soit avec Alexkor, soit avec un partenaire de leur choix. Le mémorandum stipule aussi que les habitants du Richtersveld abandonneront leur plainte pour dommages, en échange d'un transfert de droits miniers et du paiement de 200 millions de rands (environ 28 millions de \$), en compensation de la perte des terres. Cependant, en 2007, le Ministère du commerce et de l'industrie a retiré la proposition du mémorandum, en arguant que la communauté Nama ne voulait pas rompre l'accord avec Alexkor.

Le Gouvernement sud-africain a soumis la candidature du Parc National du Richtersveld, loué à la communauté Nama, au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Le comité de l'UNESCO a accepté la candidature du site pour son caractère « naturel », mais a refusé le plan de gestion du gouvernement et la qualification de « culturel ».

### **Groupe de recherche sur les *Khoe-San***

L'Université de l'État libre / *University of the Free State* (UFS) a créé un groupe d'études sur les *Khoekhoe* et les *San*, qui permettra l'ancrage en Afrique du sud du mouvement des peuples autochtones et renforcera les compétences universitaires des *San* et des *Khoe*. Le groupe développe actuellement un important programme en coopération avec l'université de Tromsø. (Norvège), pour financer le projet mémoriel et culturel *khoesan*, qui a pour but d'identifier des personnes parlant les langues *khoesan* en Afrique du Sud. Le projet est également financé par une agence nationale.

L'UFS a aussi un projet pilote pour créer un Centre des apprentissages de la petite enfance. Il s'agit d'une tentative pour réintroduire la langue, la culture et l'héritage *khoekhogowab* dans une communauté urbaine. Mais les militants *san* déplorent le manque de relations entre les institutions et les recherches universitaires d'une part, les autochtones de l'autre. Ils pensent que des synergies bénéficieraient financièrement et quant aux acquisitions de compétences, aux deux parties tant au niveau du recueil des données qu'à celui de leur analyse.

L'UFS et l'IPACC ont travaillé avec le Groupe de recherche *khoesan* pour organiser un programme de formation de trois jours pour les militants autochtones d'Afrique du sud sur les instruments de défense des droits de l'homme.

## Politiques environnementales

En avril 2007, les militants *griqua* et *san* ont participé aux ateliers de planification stratégique sur l'environnement et les ressources naturelles de l'IPACC. La délégation sud africaine a souligné les menaces qui pesaient sur l'existence des autochtones en raison des changements de températures et de précipitations dans les déserts du Kalahari et du Karoo. Négocier avec Prétoria sur les 3 Conventions de Rio et renforcer l'alliance des peuples autochtones entre eux sont des priorités majeures.

L'IPACC a soutenu le Groupe de travail sur les peuples autochtones et les zones protégées d'Afrique du sud / *South African Indigenous Peoples and Protected Areas Working Group* (SAIPPAWG). Ses membres se sont rencontrés à Port Nolloth pour réviser le plan d'action stratégique et en savoir plus sur les moyens de défense contre le changement climatique. Des militants se sont rendus ensuite à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) à Cape Town et ont accueilli, dans le Parc transfrontalier Kgalagadi, un atelier sur la constitution d'un réseau avec les *Khoekhoe* et les *San*. L'atelier a également repris les résultats de groupe de travail 2006 qui concernait la certification des traqueurs de gibier en Afrique du sud. Traqueurs, anciens eu guérisseurs ont participé à cet atelier pour promouvoir la transmission entre les générations de la connaissance de la biodiversité.

Les *Khomani San* sont les premiers autochtones à mettre en place leur propre programme de formation et d'accréditation selon les normes internationales.

L'atelier SAIPPAWG a donné son accord pour intensifier les discussions avec le Ministère du tourisme et de l'environnement et les dirigeants autochtones ont rencontré Mme Maria Mbengashe qui se trouve au centre de l'action pour les Conventions de Rio.

*Priscilla de Wet* est un activiste *Khoe-San* du *Khoe San Studies Unit* à l' *University of the Free State, Afrique du Sud*.

*Nigel Crawhall* est le Directeur du Secrétariat de IPACC (*Indigenous Peoples of Africa Coordinating Committee*)

Source : *The Indigenous World 2008*,  
traduction GITPA, Laure Bottinelli, révision Simone Dreyfus- Gamelon.

Notes : 1

Peuples autochtones	Nombre	Localisation
‡Khomani San	1 000	Kalahari, NorthernCape Province
Khwe San	1 100	Kimberley, Northern Cape
!Xun San	4 500	Kimberley, Northern Cape
Nama	10 000	Richtersveld, Riemvasmaak et Namaqualand, Northern Cape
Associations Griqua	300 000	Northern Cape, Western Cape, Eastern Cape, Free State y KwaZulu-Natal
Koranna	Non spécifié	Free State, Northern Cape
“Hidden San”	Non spécifié	Chrissies Meer, Mpumalanga, Drakensberg, KwaZulu-Natal
Revitalist Khoisan	Non spécifié	Western et Eastern Cape Provinces
Total	316600	